

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 25 novembre 2021

ÉCONOMIE ET EMPLOI

La Métropole lance un fonds d'aide au cinéma pour soutenir cette filière identifiée comme stratégique

Consciente que la filière Cinéma/audiovisuelle/Multimédia est particulièrement porteuse sur le plan de l'économie et de l'emploi, la Métropole Aix-Marseille-Provence crée le Fonds d'Aide Cinéma/Audiovisuel/Multimédia Métropolitain (FACAMM) afin d'attirer davantage de tournages sur son territoire.

En lançant le FACAMM à destination des sociétés de production (voté lors du Conseil métropolitain en octobre dernier), la Métropole Aix-Marseille-Provence entend favoriser l'accueil de tournages à fort potentiel sur son territoire. Ce fonds vient en complément de celui de la Région SUD déjà existant et de celui du Pays de Martigues. Dans cette optique, elle souhaite intégrer la convention - déjà existante depuis 2003 - entre le CNC, la DRAC, la Région SUD et le Département des Alpes Maritimes pour pouvoir bénéficier de la recette générée par le CNC (selon la règle suivante : 2 euros dépensés par la Métropole = 1 euro reçu).

Conjointement à la création de ce fonds d'aide au cinéma, la Métropole souhaite engager d'autres démarches complémentaires visant à soutenir et développer la filière du cinéma sur le territoire Aix-Marseille-Provence :

- Inscription d'une politique partenariale globale pour le cinéma et l'audiovisuel avec la Région Sud, l'Etat, le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) et le Département des Alpes-Maritimes ;
- Création d'une Commission du Film métropolitaine visant à promouvoir l'ensemble du territoire de la Métropole, y compris les villes et villages ne disposant pas de structures dédiées mais présentant des atouts certains ;
- Optimisation de la collaboration entre les principaux acteurs et notamment : la Région Sud, la DRAC, le CNC, la Ville de Marseille, le Pays de Martigues, le Pays d'Aubagne et de l'Etoile, la ville d'Allauch, la ville de la Ciotat et la Ville d'Aix-en-Provence ;
- Soutien aux projets locaux structurants en accompagnant les studios tels que le Pôle Média de la Belle de Mai et Provence Studios mais également le secteur de la post-production (montage, mixage audio, conformation et étalonnage) pour dynamiser et développer la filière.

Par cette démarche globale, la Métropole entend répondre aux enjeux actuels du secteur du cinéma et de l'audiovisuel identifié comme une des filières stratégiques de son Agenda du développement économique. Cela se traduit concrètement par les ambitions suivantes :

- Retrouver la seconde place nationale du territoire en terme de jours de tournage ;
- Rester compétitif face aux autres régions et pays (Occitanie, Hauts de France, Auvergne-Rhône-Alpes, Maghreb ...) et intégrer le top 5 des villes européennes les plus attractives en termes de tournages ;
- Favoriser l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes - notamment ceux issus des quartiers prioritaires ;
- Développer de manière durable l'attractivité et la notoriété du territoire afin de favoriser le tourisme et la tenue de grands événements (salons, congrès) ;
- S'appuyer sur l'écosystème Innovation de la Métropole pour aider à son développement dans cette filière.

Aix-Marseille-Provence au premier plan lors du dernier Festival de Cannes !

Pour réaliser ses ambitions, la Métropole peut capitaliser sur ses atouts : fort ensoleillement, variété de décors naturels et urbains, situation géographique connectée (port, aéroport, gares TGV). Des qualités qui lui ont permis de jouer les premiers rôles au dernier Festival de Cannes, avec pas moins de quatre films ayant le territoire métropolitain comme décor. Le film Titane, Palme d'or, a été tourné dans le Pays de Martigues. Trois autres œuvres, très remarquées lors de cet événement international, ont également mis la Provence à l'honneur : Bonne Mère d'Hafsia Herzi, Stillwater de Tom McCarthy (17 M€ de dépenses en France, 49 jours de tournage) ou encore Bac Nord de Cédric Jimenez.

La filière cinéma d'Aix-Marseille-Provence en chiffres

- 1500 établissements
- 3000 emplois
- 550 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 88 millions d'euros/an de retombées directes, le double en retombées indirectes (tourisme)
- Plus de 50 % des entreprises et salariés de la Région Sud
- 1715 jours de tournage, soit la 3ème métropole après Paris (4500 jours)